



TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PLAN STRATEGIQUE 2017-2020 DU REN-LAC

I- Contexte et justification

- **Présentation du REN-LAC**

Créé le 20 décembre 1997 par une vingtaine d'organisations de la société civile burkinabè, le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) s'investit avec détermination dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso. Il compte à ce jour vingt-deux (22) organisations membres. Ayant conscience que la corruption est un phénomène grave qui impacte de façon néfaste le fonctionnement des institutions publiques, pervertit la démocratie et affecte négativement le climat social, le Réseau s'est donné pour mission « *d'œuvrer pour la garantie de la bonne moralité et de la transparence dans la gestion de la chose publique* ».

Il est dirigé par un Secrétariat exécutif de huit (08) membres et une équipe de permanents qui assurent quotidiennement l'exécution des activités courantes. Sur le plan institutionnel et organisationnel, le REN-LAC dispose de cinq (05) Comités régionaux anti-corruption (CRAC) basés à Koudougou, Gaoua, Fada, Ouahigouya et Bobo Dioulasso qui relaient ses messages et ses actions.

- **Présentation du Plan stratégique 2017-2020**

Le REN-LAC met en œuvre depuis 2017, un Plan stratégique 2017-2020. Ce Plan, quatrième du genre, constitue le référentiel des actions du réseau pour la période 2017-2020. Il a pour objectif général de contribuer à faire reculer considérablement la corruption au Burkina Faso. De l'analyse des principaux leviers et mesures majeurs à mettre en œuvre dans le Plan stratégique 2017-2020, le REN-LAC a fait le choix d'inscrire ses actions à venir dans quatre (04) axes stratégiques que sont :

- Axe 1 : Eveil des consciences et Mobilisation citoyenne ;
- Axe 2 : Contrôle de l'action publique ;
- Axe 3 : Lutte contre l'impunité des crimes économiques ;
- Axe 4 : Développement institutionnel et renforcement organisationnel du Réseau.

Cette logique d'intervention vise, à terme, la réalisation de quatre (04) résultats qui devront concourir à la réduction significative de la corruption au Burkina Faso. Ces résultats ont été formulés comme suit :

- le rejet de la corruption est une pratique des citoyens ;
- les administrations publiques appliquent les règles de transparence et de bonne gestion ;
- l'impunité des crimes économiques est en recul au Burkina Faso ;
- le REN-LAC est une structure de référence en matière de lutte anticorruption.

- **Financement du plan stratégique 2017-2020**

Actuellement le plan stratégique est financé sous forme de panier commun par un ensemble de partenaires que sont l'Ambassade du Danemark via OXFAM, l'Ambassade de Suisse et l'ONG Diakonia. En dehors du panier commun, d'autres partenaires interviennent pour financer des activités entrant dans le cadre du plan stratégique. Il s'agit de l'Union européenne grâce à un appel à projet, du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et du Projet de Gouvernance économique et de Participation citoyenne (PGEPC) financé par la Banque mondiale. La KFW est aussi engagée pour financer des activités du Plan, mais cet engagement n'a pas encore été formalisé.

- **De l'évaluation du plan stratégique**

Après deux années de mise en œuvre de ce Plan stratégique, il est prévu une évaluation externe des activités de celui-ci. En effet, en qualité d'organisation de promotion de la transparence, le REN-LAC se doit d'épouser les pratiques établies en la matière et de se soumettre à un regard critique externe :

- il s'agira d'un jugement critique pour compléter les évaluations internes, élargir la portée des résultats, et envisager des perspectives plurielles de renforcement de l'impact des activités de l'organisation. C'est pourquoi le Réseau a inscrit comme modalité dans le présent plan stratégique une évaluation à mi-parcours courant 2019.
- ces présents termes de références (TDR) ont été élaborés par le REN-LAC comme un guide à l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique. Il est prévu le recrutement d'un consultant indépendant ou d'une équipe de consultants pour effectuer l'évaluation externe couvrant la période 2017-2019. L'évaluation concernera toutes les activités du

Plan stratégique du REN-LAC mises en œuvre durant ladite période et couvrira les chefs-lieux de régions où se trouvent les CRAC en plus du chef-lieu de la région du Centre qui abrite le siège. Cette évaluation constituera une base pour l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2021-2024 du Réseau.

II- Objectifs de l'évaluation

L'objectif général poursuivi est d'évaluer à mi-parcours le niveau d'atteinte des résultats du plan stratégique 2017-2020.

Plus spécifiquement, il s'agit :

1. d'apprécier la pertinence des actions du Plan stratégique 2017-2020 ;
2. d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte de l'ensemble des résultats attendus du Plan Stratégique en lien avec les ressources utilisées ;
3. d'évaluer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités du Plan stratégique 2017-2020 du REN-LAC ;
4. d'évaluer la durabilité des actions du REN-LAC dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso ;
5. d'évaluer la capacité des CRAC à conduire les actions du REN-LAC dans les régions ;
6. d'évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires, des partenaires et des membres dans la mise en œuvre des activités du REN-LAC ;
7. d'analyser l'impact des activités telles que le rapport sur l'état de la corruption, la Bande dessinée Kouka et de son jeu concours Kouka, le Prix de la lutte anti-corruption (PLAC) et les Journées nationales de refus de la corruption (JNRC) ;
8. de formuler des recommandations claires et pratiques permettant d'améliorer la performance du réseau en lien avec les enseignements tirés de l'évaluation.

III- Résultats attendus

Les résultats attendus de l'évaluation externe sont :

1. la pertinence des actions du plan stratégique 2017-2020 est évaluée et appréciée ;
2. le niveau de progression des résultats en adéquation avec les ressources utilisées est évalué ;
3. l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités du plan stratégique 2017-2020 du REN-LAC sont évaluées ;
4. la durabilité des actions du REN-LAC dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso est évaluée ;

5. la capacité des CRAC à conduire les actions du REN-LAC dans les régions est évaluée ;
6. la satisfaction des bénéficiaires, des partenaires et des membres dans la mise en œuvre des activités du REN-LAC est appréciée et évaluée ;
7. une analyse est portée sur l'impact des activités telles que le rapport sur l'état de la corruption, la Bande dessinée Kouka et de son jeu concours Kouka, le Prix de la lutte anti-corruption (PLAC) et les Journées nationales de refus de la corruption (JNRC) ;
8. des recommandations claires et pratiques sont formulées afin d'améliorer les performances du REN-LAC.

IV- Méthodologie de l'évaluation

Le consultant retenu fera un échantillonnage des acteurs à rencontrer dans le cadre de l'évaluation. L'échantillon comprendra les partenaires techniques et financiers du REN-LAC, des organisations membres du REN-LAC, les CRAC, des acteurs étatiques, des acteurs de la société civile, des acteurs de la presse, etc. L'échantillon devra comprendre particulièrement d'anciens bénéficiaires du PLAC et du jeu concours. La liste de ces acteurs sera soumise pour validation au REN-LAC. Le Consultant est invité à faire une proposition de méthodologie qui permettra de mettre en évidence les progrès et les insuffisances afin de faire des recommandations pertinentes au REN-LAC. A travers son offre, le consultant fournira sa compréhension des objectifs de la mission. Une rencontre de cadrage avec le REN-LAC permettra de préciser davantage les attentes du réseau.

V- Qualification des consultants

Sont invités à participer à cet exercice d'évaluation à mi-parcours, les bureaux d'études, les consultants indépendants ou équipes de consultants ayant les qualifications requises suivantes :

- le consultant ou le consultant principal doit être titulaire d'un BAC + cinq (5) au moins en sciences sociales ou juridiques et avoir des connaissances en matière de gestion de projets, de planification stratégique et/ou d'évaluation de projet;
- avoir au moins six (06) expériences pertinentes dans la conduite des évaluations dont trois (03) au moins dans le domaine de la gouvernance.

VI- Durée de l'étude

L'évaluation est estimée à trente (30) Hommes/Jour et doit durer deux mois après la signature du contrat. Le rapport provisoire du consultant est attendu quarante-cinq (45) jours après la signature du contrat. Ce rapport fera l'objet de restitution auprès des membres du REN-LAC une semaine après le dépôt dudit rapport.

Après avoir pris en compte les observations du REN-LAC, le consultant ou l'équipe de consultants finalisera le rapport et déposera la version finale (support papier et sur CD en fichier Word 2010) dans un délai d'une semaine.

VII- Modalité de paiement

Afin de faciliter le démarrage des travaux dans les conditions meilleures, il sera accordé au consultant une avance de démarrage, n'excédant pas 30 % du montant du contrat.

Une deuxième tranche lui sera versée au dépôt du rapport provisoire équivalent à 40 % des frais de l'étude.

Quant au reliquat (30%) du montant total de la prestation, le REN-LAC procédera à son paiement, seulement lorsque le Secrétariat exécutif aura validé le rapport final à savoir que toutes les observations pertinentes auraient été prises en compte. A défaut, le consultant sera tenu de reprendre le travail jusqu'à l'acceptation du document final avant son dépôt dans un délai supplémentaire d'une semaine calendaire.

VIII- Soumission des offres

Les dossiers de soumission doivent comporter une offre technique et une offre financière :

L'offre technique doit comprendre :

- la compréhension des TDR et la méthodologie qui sera utilisée ainsi que le chronogramme de réalisation de la prestation ;
- le (s) CV détaillé (s) du ou des consultant (s) ;
- les justifications des expériences similaires du ou des consultant (s).

Ces pièces devront être mises sous pli fermé portant la mention « **OFFRE TECHNIQUE** ».

L'offre financière intégrant tous les frais liés à la réalisation de la prestation, y compris les déplacements au niveau des cinq CRAC, devra être mise sous pli fermé avec la mention « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux offres devront être mises dans une enveloppe unique fermée et cachetée ou paraphée par le consultant, avec la mention : « *Offre pour l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2020 du REN-LAC. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2019 à partir de 12h00. L'ouverture des plis interviendra le même jour à 12H 15 en présence des soumissionnaires qui souhaitent y prendre part.

IX- Méthodologie d'évaluation des offres

Une commission ad' hoc de dépouillement des offres attribuera la note technique qui n'est autre que la moyenne des notes des critères d'appréciation. Ainsi, l'offre la moins chère et qui sera techniquement acceptée, c'est-à-dire qui aura une note technique d'au moins 85/100 sera retenue.

Les soumissionnaires seront informés des résultats et le soumissionnaire retenu signera un contrat avec le REN-LAC avant le démarrage des activités.

Tableau de critères de notation	
Critères d'appréciation	Total des points réservés
Compréhension des attentes du réseau (compréhension des TDR)	20
Pertinence de la méthodologie	30
Précision du chronogramme	10
CV (respect des niveaux et de l'expérience)	20
Pertinence de la justification des expériences similaires	20

NB : Le consultant retenu pour l'évaluation pourrait être le facilitateur de l'élaboration du Plan stratégique 2021-2024 du REN-LAC, en cas de travail jugé satisfaisant et d'entente entre les deux parties.

Ouagadougou, le 17 mai 2019

Le Secrétaire Exécutif



Monsieur Sagado NACANABO

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques